



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Limousin

Compte-rendu de la réunion du 30ème Comité Territorial LPO Limousin du 10 février 2021

En visioconférence Teams

Délégués présents : Gilles CHESTERMAN, Bernard FAURIE, Sylvie HEINTZ, Philippe HUBERT, Guy LABIDOIRE, Patrick LABIDOIRE, Stéphane LEROUGE, Gérard NONIQUE-DESVERGNES, Jean-Paul OLLIER, Max RICHER.

Salarié présent : Jérôme ROGER, Laureline BOULANGER.

Délégués excusés : Didier DUPONT, Frédéric DUPUY, Brigitte PETIT, Didier RENSON, Gérard ROCHE.

Ordre du jour :

- Secrétaire de séance : Guy Labidoire
- Validation du compte-rendu du précédent CT réalisé par Guy
- Présentation de Laureline Boulanger SCV
- Participation à l'atlas ABC de la Souterraine
- Dossiers en cours :
 - Etang de la Pouge
 - Carrière des Séguines
 - Ecoutes nocturnes
 - Recrutement Argentat
 - Réponse du cabinet Coudert
- Pie-Grièche : point sur la réunion LPO - PNR, la suite, prolongement du contrat de Laura
- Retour sur le CN LPO France
- Affaire Coutisson : discussion autour du jugement
- Point sur le Wetland
- EPOPS
- Assises à Saint-Junien
- Commentaires sur les réponses aux questions posées sur le fonctionnement des sites miroirs
- CSRPN : remplacement Jérôme ?
- Adhésions au 31 janvier 2021
- La vie des groupes

- Questions diverses :
 - Ile de Navière, des changements dans la gestion ?
 - Courrier du CIVAM pour participer à la fête de la nature 2021
 - Projet avec Limoges Agglo «Vivre avec la faune sauvage nocturne »
 - Projet commune de Panazol, pose de nichoirs, présence de chenilles processionnaires du chêne.
 - Proposition NB article dans IPNS sur les refuges
 - Trafique de Fringiles !
 - Condat sur Vienne projet de stagiaire ?

Validation du compte-rendu du précédent CT

Le CR est approuvé unanimement et sans remarque particulière

1. Refuges

Lauréline, recrutée dans le cadre d'un service civique, se présente. Elle a commencé le 28/12 à travailler sur les refuges LPO (elle est à mi-temps chez elle et à mi-temps au bureau). Elle a commencé d'organiser le bilan de l'existant et aspire bien sûr à le maintenir et à le développer, notamment dans le cadre des 100 ans des refuges LPO. Elle travaille aussi ponctuellement sur d'autres sujets comme le plan du radeau des Séguines. Elle aimerait bien nous accompagner sur le terrain ce printemps. La commune de Saint-Yrieix sous Aixe a voté un budget de 500€ pour le projet refuge communal.

Nous lui souhaitons la bienvenue en Limousin !

Au sujet des refuges, Stéphane nous informe du changement de propriétaires du camping de l'étang de Jonas à Ambazac. Ils comptent poursuivre dans le même esprit

2. Atlas de la biodiversité sur la Souterraine

Gérard y intervient en tant que naturaliste « historique local ». Il y avait aussi Jean-Michel Bienvenu et Véronique Daviaud du CEN NA et Stéphane Vassel. Il y a eu pas mal d'échanges techniques sur les modalités de collecte et de restitution des infos Faune et Flore, pour la faune, tout sera mis sur Faune Limousin. Le projet se lancera lors de la fête de la Nature. Le groupe 23 sera partie prenante et cela se concrétisera tout d'abord lors de la prochaine fête de la nature.

JM Bienvenu a été d'accord pour la saisie sur faune, ses obs, les plus nombreuses probablement sur la commune, n'y sont pas saisies pour le moment.

Gérard pense que nous pourrions intervenir sur des aspects « éducation », en lien avec le CPIE des pays creusois.

Pour le moment, le seul site géré dans une perspective de protection de la biodiversité est le marais de Puy Charraud, géré avec le CEN et un nichoir LPO a été posé dans le clocher de la collégiale qui vient d'être rénovée (à vérifier).

3. Etang de la Pouge

Jérôme a rencontré des représentants du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne (Yoann Brizard Directeur et Marie Adalbert chargée du programme « Natura 2000 ») qui ont été très contents de notre projet.

Il semble que les pêcheurs qui ont obtenu le déclassement de l'étang de 1^{ère} à 2^{ème} catégorie piscicole et la création d'autres postes de pêches vers la digue, se montreront ouverts à notre proposition...

Le passage en 2^{ème} catégorie est destiné à favoriser l'introduction de poissons carnassiers mais cela devrait être plutôt favorable à l'amélioration de la qualité de l'eau

qui fait partie des aspects suivis dans le cadre des habitats aquatiques relevant de la Directive sur les habitats.

Pour des raisons « diplomatiques » il serait peut-être inutile de rencontrer la fédé de pêche, les cormorans risquent de crispier les relations. Nous attendrons une réunion commune avec le département.

Nous allons être sollicités pour la randonnée départementale annuelle « Randonnez-vous » et aussi dans le cadre du renouvellement prévu du DOCOB du site Natura 2000.

Jean-Paul qui l'a parcouru, a trouvé que le sentier était peu dérangent, en particulier pour la héronnière, sauf au niveau de l'observatoire où ça peut coïncider un peu et où la présence de quelques LPO serait importante.

Patrick pense que ça peut être l'occasion de revoir les systèmes de fermeture des fenêtres de l'observatoire.

4. Les Séguines

Christophe Leproux, directeur du site, craint qu'il y ait trop de gens pour assurer la sécurité COVID principalement du fait qu'il sera seul de l'entreprise.

Jérôme lui a proposé une plantation de haie en commun avec ses équipes, quand le COVID le permettra, pour une meilleure connaissance réciproque.

Toutes celles et ceux qui s'étaient inscrits pourront y aller, mais simplement l'après-midi. Pour le chantier lui-même, il y aura Jérôme, Lauréline et Xavier Million.

Nous offrirons un Atlas à la Société des carrières de Condat.

Il nous en reste 165 à vendre et ils seront dévalorisés comptablement de 95% cette année. Un libraire Creusois est intéressé, nous le fournirons (Gilles et Jérôme)

5. Projet de suivis acoustiques nocturnes de la migration en 23

Gilles a transmis le dossier au Conseil Départemental 23. A la suite de cette première démarche Jérôme a été rapidement recontacté, la LPO étant considérée comme une association « structurante » sur le département. Jérôme souligne le fait que cela illustre l'importance que les élus politiques aient des contacts avec les élus associatifs.

La LPO (Laurent Couzi) a un projet dans ce domaine sur les cols pyrénéens qui aboutirait (entre autres) à la mise en place d'un référentiel de sons qui servirait à une certaine automatisation.

(Guy relancera Marius pour une adhésion à la LPO)

6. Recrutement Argentat

Amélie Possich est recrutée pour la rédaction du plan de gestion des sablières et recevra rapidement son matériel fourni par la LPO. Parallèlement Mathieu qui n'a plus de place à la Maison du département de Mercoeur est à la recherche d'un nouveau local où ils travailleraient tous deux. Il y a des pistes pour des bureaux à 150/200€ ou une prise en charge dans le cadre d'un mécénat de l'entreprise Mespoulet en l'occurrence qui est une importante distributrice de divers breuvages. On se demande d'ailleurs quel lien Mathieu a su établir avec eux...

7. Cabinet Coudert

Voir avec les autres associations et la personne qui nous avait alertés sur la coupe de bois à Saint-Exupéry les Roches.

8. Programme Pie-Grièche grise et relation avec le PNR Millevaches

Laura Taysse est donc recrutée pour 10 mois.

Le programme FEDER qui doit assurer une partie de son financement est toujours aussi difficile à satisfaire administrativement. C'est toujours très long avec des allers-retours. « Mais ça ne doit pas nous empêcher d'avancer » insiste Jérôme !

Jérôme insiste pour que nous mettions en place une convention de partenariat pour border certaines choses (en particulier sur l'utilisation de nos données)

Pour la sortie PGG : limite au 15/03 pour les réservations du gîte.

Les premières sorties 2021 coordonnées par l'équipe PGG ont débuté par la recherche d'éventuels oiseaux hivernants samedi 6 février en Creuse, vers Bourgneuf ; un probable couple a été découvert sur Mansat la Courrière et un individu isolé sur Vidailat.

9. CA de la LPO France (en distanciel)

Il y avait 70 personnes, ce qui est bien moins que pour un CA « en direct »... ABD a eu un premier contact un peu froid avec Madame Pompili, **Ministre de la Transition écologique**, à qui il avait fait gentiment remarquer qu'il était dommage que le dossier chasse lui échappe quelque peu, ce qu'elle a mal pris...

Il a été question des chats. Un projet de loi obligerait les communes qui en capturent à les stériliser.

Il a aussi été question des centres de soins, toujours aussi difficiles à financer, il leur faudrait le double des budgets actuels.

La nouvelle charte des refuges a été présentée à l'occasion des 100 ans.

Le projet d'Atlas est en cours de mise en place. Il sera en ligne mais plus sur papier et mis à jour en permanence. Il comportera de forts éléments quantitatifs. Il sera « restitué » avec un « géo quelque chose »...

Il y aura une consolidation des programmes existants et rien de nouveau de mis en route.

La LPO Bourgogne/Franche-Comté va naître sans la Nièvre qui veut rester indépendante La LPO Occitanie va aussi advenir avec quelques points à régler dans les départements où elle n'était pas présente jusqu'alors, en particulier le Tarn.

La chasse a occupé un petit quart d'heure de cette réunion.

Il y avait eu la réunion des directeurs la veille. La situation financière est saine partout mais l'effet du COVID commence à être pesant sur les équipes salariées.

Y Vérilhac insiste sur la rigueur exemplaire dont nous devons toujours faire preuve en terme de prévention du COVID.

Un nouveau logiciel de suivi des projets utilisé par la LPO Aura a été présenté. Il serait bien plus « agréable » que LojProj.

10. Affaire de drainage d'une tourbière à Faux la Montagne

Le jugement de cette affaire, reporté en raison du COVID, a été audiencé le 27 janvier 2021. La LPO, le GMHL et « Sources et Rivières du Limousin étaient parties civiles.

Les résultats sont jugés un peu décevants par Colette Carichiopulo, responsable juridique de la LPO : au niveau pénal, 2 amendes très modestes (300 et 200 €) et de faibles indemnités pour nos 3 APNE, mais le montant fixé est très probablement liées aux faibles revenus du prévenu.

Le seul réconfort est l'exigence de la remise en état prononcée sans astreinte mais avec une échéance au 31/12/2021 sous contrainte du cahier des charges du PNR.

A priori, vu les faits et la nécessité urgente de la remise en état, qui peut se faire pas trop mal si le PNR et l'OFB sont derrière, les associations locales ne pensent pas faire appel mais seront super vigilantes sur l'efficacité de la remise en état.

FAITS	INFRACTIONS/DEMANDES	SANCTIONS PENALES
Infractions Nov 2018 à Fév 2019	Travaux d'assècht ZH sans déclaration	300 €
	Dégradation habitats d'esp protégées	200 €
Demandes SR Limousin et GMHL	5000 € DI chacune + 500 € d'art 475- 1 CPP chacune	800 € DI + 100 € frais chacune
	Remise en état sous 3 mois sous contrôle CEN/OFB et astreinte 150 € jour de retard	Remise en état avant 31/12/21 selon cahier charge PNR
Demande LPO	5000 € DI et 500 € d'art 475-1 du CPP	800 € DI + 100 € frais

11. Bilan du comptage Wetlands

Bernard Faurie n'a pas constaté de grave problème à signaler. Quelques petits bugs toutefois, dus à des mises à jour de Biolovision, qui sont en cours de résorption avec la coordinatrice nationale.

Bernard pense qu'il y a eu un peu moins d'étangs couverts que l'année précédente mais les principaux ont bien été faits. Et il n'y a toujours plus une seule foulque en Corrèze !

Bernard préparera un petit compte-rendu pour le site internet et Faune Limousin

12. EPOPS

Les dernières corrections sont effectuées, le PDF final est quasi prêt, Philippe qui en est le premier destinataire est très heureusement surpris ; les autres s'en purlèchent les babines !

Il sera envoyé électroniquement à chaque adhérent dont nous avons l'adresse courriel (au moyen d'un lien vers le site, ce qui est moins « lourd »)

13. Assises

Pas grand-chose de neuf. Pour le moment, tout reste à l'arrêt a confirmé la Mairie de Saint-Junien.

Jérôme pense que « c'est mort » pour Avril et que nous devrions d'ores et déjà préparer des assises en ligne avec une préparation un peu plus travaillée que celle de l'an dernier.

Philippe approuve et pense que de la même façon nous préparerons quelque chose pour les rencontres naturalistes.

Le CT, sans opposition, valide ce choix par défaut de nouvelles assises en distanciel.

Elles auront lieu le samedi 15 mai.

Le prochain « parlons nature » du 18/02 sera une bonne expérience dans cette optique

14. Fonctionnement des sites « miroirs » de Faune France »

Philippe a contacté nos camarades aquitains sur ces aspects. Les modifications et adaptations ne remettent pas en cause ce qui a fait le succès de Faune France et de Faune Limousin depuis 5 ans, c'est-à-dire l'autonomie organisationnelle de chaque entité régionale et la remarquable mobilisation bénévole interdisciplinaire qu'il y a autour (pour mémoire, au 20/02/2021, 3660 fournisseurs de données dont 1722 résidant en Limousin : 538 en Corrèze, 344 en Creuse et 840 en Haute-Vienne).

15. CSRPN : remplacement Jérôme ?

Jérôme qui avait été désigné du temps de la SEPOL fait part de la lourdeur de cet engagement (4 réunions par an au minimum pour le Conseil Scientifique Territorial strictement limousin + une réunion inter anciennes régions + participation bien vue aux

CST Aquitaine et Poitou-Charentes)°. Depuis la SEPOL, il y va sur son temps de travail.

En plus, il y a d'autres réunions ponctuelles au niveau grande région.

Jérôme demande à Anthony pour un éventuel remplacement

16. Cotisations

Cf ANNEXE 1

La courbe telle qu'elle démarre, présentée par Jean-Paul, doit nous amener vers les 800 adhérents en 2021, ce qui est bien !

17. La vie des groupes

Pas de retour sur la dernière réunion du groupe Corrèze...

Les nuits de la Chouette vont être annulées comme tout le reste.

Il y aura quelques activités en journée (collège de Seilhac pour du nettoyage de nichoirs et de l'analyse de pelotes).

Le « Rézobénévole » est suspendu, il faudrait essayer une visio conférence, suggère Jérôme qui propose son aide technique, en essayant d'y inviter tous les adhérents du 87.

La prochaine sortie à l'Île de Chaillac est maintenue (avec 6 personnes par animateur et port du masque à l'appréciation + relevé des adresses).

Il y avait 8 personnes à la réunion en visio de la LPO 19 mais il faudrait vérifier que Didier R. a bien toutes les adresses mises à jour.

Ces circonstances certes malencontreuses doivent être aussi l'occasion de progresser afin que toutes les adhérentes et tous les adhérents Corrèzien soient informés de tout ce que font les divers groupes LPO qui interviennent dans le département.

Gérard demande si il ne pourrait pas avoir des affiches comme celles qu'avaient réalisées Ines Mazalaigue (Ce sera fait en insistant sur le fait que seules les personnes inscrites sont admises, pour éviter les problèmes liés aux annulations.

Questions diverses

- Sur l'île de Navière (Chaillac-sur Vienne, 87) qui appartient à la ComCom de Saint-Junien où nous assurons une sortie mensuelle, il va y avoir du nouveau ! Par exemple, l'éleveur s'en va...

Ce départ sanctionne le relatif échec d'une expérience de mise en place d'une ferme mise à la disposition d'un groupe de jeunes agriculteurs par une collectivité pour de l'élevage et du maraichage en agrobiologie avec commercialisation locale dans laquelle plusieurs associations « environnementales » étaient impliquées.

On peut avoir quelque inquiétude sur les projets qui y seront mis en place selon Patrick L.

- Fête de la Nature : en Limousin, pour la LPO, nos participations seront prioritairement axées sur la promotion des refuges.
- Projet avec Limoges Agglo sur le thème «Nature et transition » et plus spécifiquement sur la « trame noire ». La LPO (Lauréline) fera des fiches sur les rapaces nocturnes et participera à l'opération « une commune : un nichoir » (à effraie). Il faudrait voir avec l'IME de Gris à Eyjeaux qui possède un atelier menuiserie.
- La Commune de Panazol (87), aux prises avec une invasion de chenilles sur les chênes, nous a sollicités pour des nichoirs. Elle en commandera 50 à la boutique LPO. Ensuite il pourrait y avoir des animations et un suivi par des bénévoles.
- Nicole Bernard voulait un article sur les refuges pour IPNS, le journal du Plateau : le CT est d'accord.
- La capture de dizaines de fringilles dans le cadre d'un trafic a été découverte par des agents de l'OFB 87 qui ont dressé PV et demandent à la LPO de se porter partie-civile, ce que le CT valide sur le principe.

- Rémi Léobet, du lycée agricole des Vazeix (87), voudrait monter un projet pour essayer de résoudre des problèmes de surpâturage de la partie du domaine réservée aux chevaux tout en favorisant la biodiversité Il pense à des haies fourragères (?....).
- Un stagiaire de la Mairie de Condat-sur-Vienne (87)- travaille sur un projet de mise en valeur de la carrière de Poulouzat qui en préserve les habitants. C'est un site où nous étions déjà intervenus, en positif pour une proposition de protection et en négatif pour y empêcher un projet de mise en place d'un projet de jet-ski.

Prochain CT le 09 mars, probablement encore en visio....

(Compte-rendu réalisé par Guy Labidoire.)

CR validé par le CT du 9 mars 2021

ANNEXE 1

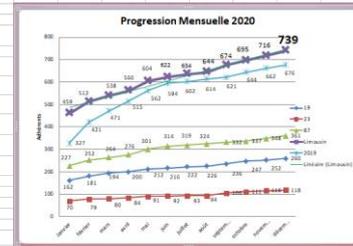
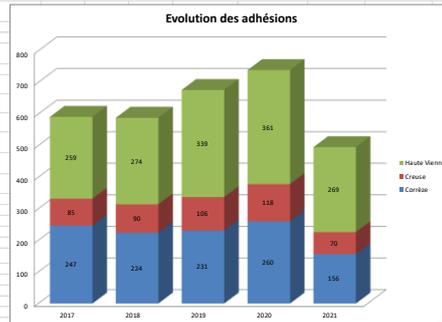
2021

Evolution des adhésions par département

31/01/2021

	Corrèze	Creuse	Haute Vienne	
2017	247	85	259	591
2018	224	90	274	588
2019	231	106	339	676
2020	260	118	361	739
2021	156	70	269	495

Progression -40,00% -40,68% -25,48% -33,02%



Progression mensuelle

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
19	156											
23	70											
87	269											
Limousin	495											
2020	459	512	538	560	604	622	634	644	674	695	716	739
2019	327	421	471	515	562	594	602	614	621	644	662	676

